



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### **RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE :** **EXCÉDENT BUDGÉTAIRE DE 5,65 M\$ EN 2013**

**TERREBONNE, LE LUNDI 10 NOVEMBRE 2014** – Conformément à la Loi sur les cités et villes, le maire de Terrebonne, monsieur Jean-Marc Robitaille, a déposé en séance régulière du conseil municipal le rapport sur la situation financière de la Ville de Terrebonne pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2013. Ce rapport fait état d'un excédent budgétaire de 5,65 millions de dollars alors que les revenus ont été de l'ordre de 187,9 millions de dollars et les dépenses de l'ordre de 182,2 millions.

« Notre municipalité est en développement et, comme administration municipale, nous cherchons constamment à bonifier cet essor en nous appuyant sur des valeurs porteuses comme le développement durable, la famille ou encore par la valorisation de notre économie locale et des entrepreneurs qui la soutiennent. La gestion des deniers publics est un défi constant et notre administration continuera de faire les efforts nécessaires afin d'assurer une saine gestion des finances avec une planification bien structurée et une optimisation des opérations », explique le maire de Terrebonne, M. Jean-Marc Robitaille.

#### **Une année de projets**

Pour M. Robitaille, l'année aura été porteuse de nombreux projets qui ont continué d'évoluer et de prendre de l'ampleur. « Nous avons poursuivi les aménagements de la nouvelle place publique du parc Saint-Sacrement, dont les activités qui y ont été organisées se sont soldées par un fort succès populaire. Nous avons également continué à travailler pour réaliser les objectifs de notre quartier Urbanova en faisant l'acquisition de plusieurs terrains qui nous permettra de concrétiser la création des corridors de biodiversité du projet. L'ouverture et la mise en activités de la Cité GénérAction 55+ en février 2014 ont aussi constitué un élément fort de notre bonification d'offre en service pour la population. Nous poursuivons également d'importantes réflexions concernant l'aménagement de notre ville avec la revitalisation des artères commerciales ».

#### **Pacte fiscal transitoire : un contexte difficile pour les finances municipales**

M. Robitaille a également abordé la question du pacte fiscal de transition annoncé par le gouvernement du Québec la semaine dernière. Pour le maire, ce pacte fiscal confirme une tendance lourde et représente une nouvelle ponction dans les revenus des municipalités, alors que les responsabilités ne cessent de croître pour les Villes. « Nous travaillons actuellement très fort pour que ce « pelletage » dans la cour des villes ait le moins d'impact possible pour nos citoyens, tant au chapitre de la taxation que de l'offre de service. Cependant, une chose est sûre, il faudra faire des choix parce qu'on ne peut pas dépenser des dollars que nous n'avons pas », conclut M. Robitaille.

- 30 -

Source et information :

Isabelle Lewis

Chef du Service des communications

Ville de Terrebonne

450-961-2001